

Les actions finançables par le FEDER pour 2007-2013 :

l'atelier "Europe et innovation"

Une équipe composée de la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE), de la Délégation Régionale à la recherche et à la technologie (DRRT) et de la Direction en charge de l'innovation, du développement économique et de la recherche du Conseil régional a présenté de manière concrète des projets qui peuvent être financés par le FEDER :

- les filières régionales d'excellence de la recherche,
- les plateaux techniques et des structures mixtes,
- la recherche collaborative,
- les actions en faveur de l'amélioration de l'environnement des entreprises,
- les actions en faveur de l'innovation au bénéfice de groupes d'entreprises,
- les projets de développement des entreprises.



Jeux de rôle : une partie de l'équipe s'est mise dans la peau de porteurs de projet demandant conseils à un gestionnaire de programme FEDER pour savoir si leurs projets sont finançables par le FEDER.